

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ARP Fund (le « compartiment ») est un compartiment de Memnon Fund (le « Fonds »)
Class R EUR (la « Catégorie ») - LU0940650541
Le Fonds est géré par Zadig Gestion (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Compartiment est de fournir aux investisseurs une plus-value en capital à moyen terme en répartissant dynamiquement les actifs du Compartiment dans un ensemble diversifié d'instruments liquides.

Pour atteindre son objectif d'investissement, le Compartiment peut investir dans des catégories d'actifs liquides parmi lesquelles, sans que cette liste soit exhaustive, des actions internationales, des titres à revenu fixe internationaux, des instruments dérivés liés, entre autres, à des indices d'actions, des obligations souveraines, des instruments liés aux taux d'intérêts, des devises, des indices de produits de base et notamment l'indice Dow Jones-UBS Commodity, des fonds indiciels, des instruments du marché monétaire et des organismes de placement collectif (OPC).

Le Compartiment n'investira pas dans des titres adossés à des actifs ni dans des titres adossés à des hypothèques. Le Compartiment limitera ses investissements dans des OPC à un maximum de 10 % de son actif net.

Dans les limites fixées dans les restrictions d'investissement du prospectus du Fonds, le Compartiment peut également investir dans des produits structurés tels que, notamment, des titres liés à un crédit ou toutes autres valeurs mobilières dont les rendements sont liés à la performance d'un indice, des devises, des taux d'intérêts, des valeurs mobilières, un panier de valeurs mobilières ou un OPC.

Fréquence des opérations de souscription et de rachat

La Valeur nette d'inventaire de la Catégorie sera calculée (le Jour de valorisation) chaque jour ouvrable où les banques sont ouvertes au Luxembourg, sauf si ce jour est un jour férié aux États-Unis d'Amérique. Vous devez soumettre vos ordres de souscription et/ou de rachat au plus tard à 15 h 00 (heure du Luxembourg) le dernier jour ouvrable précédant le Jour de valorisation.

Politique de distribution

En principe, les plus-values et les autres revenus de la Catégorie seront capitalisés et aucun dividende ne sera normalement payable aux actionnaires.

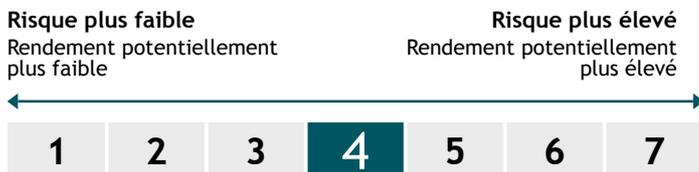
Devise

La devise de la Catégorie est EUR.

Minimum de souscription et/ou de détention

Le montant minimum d'investissement initial pour cette Catégorie est fixé à EUR 10'000.

Profil de risque et de rendement



Avis de non-responsabilité concernant les risques

- Le profil de risque actuel est fondé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

- La catégorie la plus basse, correspondant au niveau 1, ne peut pas être considérée comme sans risque.

- Le Compartiment n'offre aucune garantie du capital ni mesure de protection des actifs.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment est exposé aux risques spécifiques liés aux investissements dans des instruments dérivés et dans des warrants, et en particulier à des risques de contrepartie et des risques d'émetteur potentiels. Le Compartiment est également exposé aux risques spécifiques liés aux investissements dans des titres de participation et des organismes de placement collectif.

Pour des informations détaillées concernant les risques liés à un investissement dans le Compartiment, il est conseillé aux investisseurs de consulter le chapitre « Considérations de risque » du prospectus du Fonds. Le Compartiment aura recours dans une large mesure à des instruments dérivés à des fins d'investissement. Nous invitons les investisseurs à prendre connaissance des avertissements spécifiques contenus dans le prospectus du Fonds concernant les investissements dans des produits dérivés et des instruments financiers dérivés et les stratégies d'investissement. Toutefois, le risque global du Compartiment sera conforme à ses objectifs d'investissement spécifiques.

Risques additionnels

Les risques qui pourraient influencer sur la performance du fonds et qui ne sont pas nécessairement pleinement reflétés dans le ratio risque-bénéfices incluent :

- **Risques de liquidité** : Le Compartiment peut investir une partie de ses actifs dans des titres moins liquides. Ce sont des titres qui, dans certaines conditions de marché, ne peuvent pas être facilement vendus ou échangés contre des liquidités sans encourir une perte substantielle de valeur. Ces titres sont également difficiles à vendre rapidement du fait du manque d'investisseurs ou de spéculateurs prêts et disposés à les acheter.
- **Risques de contrepartie** : Le Compartiment peut conclure différentes transactions avec des partenaires contractuels. Si l'un de ces partenaires contractuels devient insolvable, il sera incapable de régler tout ou partie des dettes dues au Compartiment.
- **Risques de crédit** : Le Compartiment peut investir une part importante de ses actifs dans des titres de créance. Les émetteurs de ces titres de créance peuvent devenir insolvables et leurs titres peuvent ainsi perdre tout ou partie de leur valeur.
- **Risques découlant du recours à des instruments dérivés** : Le Compartiment peut avoir recours à des instruments financiers dérivés, ce qui peut avoir pour conséquences une optimisation du Compartiment par effet de levier et entraîner d'importantes fluctuations de sa valeur. L'optimisation par effet de levier de certains types d'opérations incluant des instruments dérivés peut nuire à la liquidité du Compartiment, le forcer à liquider des positions à des moments inopportuns ou empêcher d'une autre manière le Compartiment d'atteindre l'objectif qu'il poursuit.

Un effet de levier se crée lorsque l'exposition économique obtenue par le recours à des instruments dérivés est plus grande que la somme investie, amenant ainsi le Compartiment à risquer des pertes plus élevées que le montant de son investissement initial.

- **Risques opérationnels** : Le Compartiment peut être la cible de fraudes ou d'actes criminels. Il peut subir des pertes découlant de malentendus ou d'erreurs commises par les employés de la Société de gestion ou par des tiers extérieurs, ou encore subir des dommages du fait d'événements extérieurs, tels que des catastrophes naturelles.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0.00%
Frais de sortie	0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.86%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Payée annuellement à la société de gestion et équivalent à 10.00 % de la valeur nette d'inventaire par action, en fonction du rendement généré par rapport au high water mark, tel que défini dans le prospectus.
---------------------------	---

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Ces pourcentages correspondent à des maximums qui pourraient être facturés par des intermédiaires et vous pouvez dans certains cas payer moins. Le montant réel des frais d'entrée et de sortie peut être obtenu auprès de votre conseiller ou de votre distributeur.

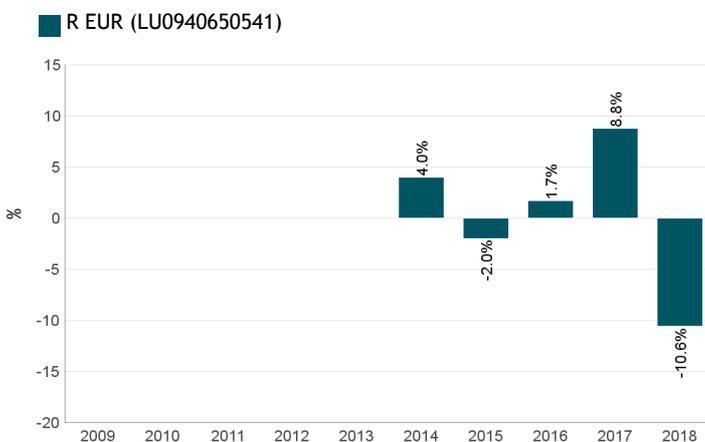
Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut:

- Les commissions de performance (le cas échéant)
- des coûts des opérations de portefeuille, sauf si le Compartiment acquitte des frais d'entrée / de sortie lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour le dernier exercice financier clos, la commission de performance prélevée sur la Catégorie s'élevait à 0.14% de l'actif net moyen annuel de la Catégorie.

Pour plus d'information sur les frais appliqués, veuillez consulter la section correspondante du prospectus, qui est disponible auprès du siège social du Fonds ou en ligne sur le site www.zadig.lu à la rubrique « Zadig Funds ».

Performances passées



Veuillez noter que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées présentées incluent les frais, à l'exception des frais d'entrée et de sortie qui sont exclus du calcul des performances passées.

Cette Classe a été lancée le 19/09/2013.

Les performances passées ont été calculées en EUR.

Informations pratiques

Siège social du Fonds

15 Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Société de Gestion

Zadig Gestion (Luxembourg) S.A., 70C route d'Arlon, L-8008 Strassen

Dépositaire

Pictet & Cie (Europe) S.A., 15A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Informations supplémentaires

De plus amples informations sur le Fonds, ses Compartiments et les autres catégories d'actions disponibles peuvent être obtenues gratuitement en consultant le prospectus et les rapports annuels et semestriels, qui sont disponibles en anglais auprès de la Société de gestion.

Les détails de la politique de rémunération mise en place par la société de gestion, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, sont disponibles sur le site Internet : www.zadig.lu. Les actionnaires du Compartiment peuvent obtenir gratuitement et sur simple demande un exemplaire papier de la synthèse de la politique de rémunération.

Publication des prix

Le cours le plus récent des actions est disponible en ligne sur le site www.zadig.lu à la rubrique « Zadig Funds ».

Législation fiscale

Le Fonds est soumis à la législation et la réglementation fiscales du Luxembourg. Selon votre pays de résidence, votre investissement peut en être affecté. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de Zadig Gestion (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Conversion entre Compartiments

Les actionnaires peuvent demander la conversion de toute action de tout compartiment en action d'un autre compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la catégorie demandée soient remplies pour ce compartiment, sur la base de la valeur nette d'inventaire respective de chacun des compartiments calculée le jour d'évaluation suivant le jour de réception de la demande de conversion. Comme indiqué dans le prospectus, les frais de rachat et de souscription liés à la conversion pourront être à la charge de l'actionnaire. Pour plus d'informations sur le passage d'un compartiment à un autre, veuillez consulter la section correspondante du prospectus.

Informations spécifiques

Le présent document décrit la Catégorie d'un Compartiment. Le prospectus ainsi que les rapports annuels et semestriels sont établis pour le Fonds dans son ensemble. Conformément à la législation, les actifs et les passifs de chaque compartiment sont séparés les uns des autres, ce qui signifie que la performance des actifs des autres compartiments n'a aucune influence sur la performance de votre investissement.